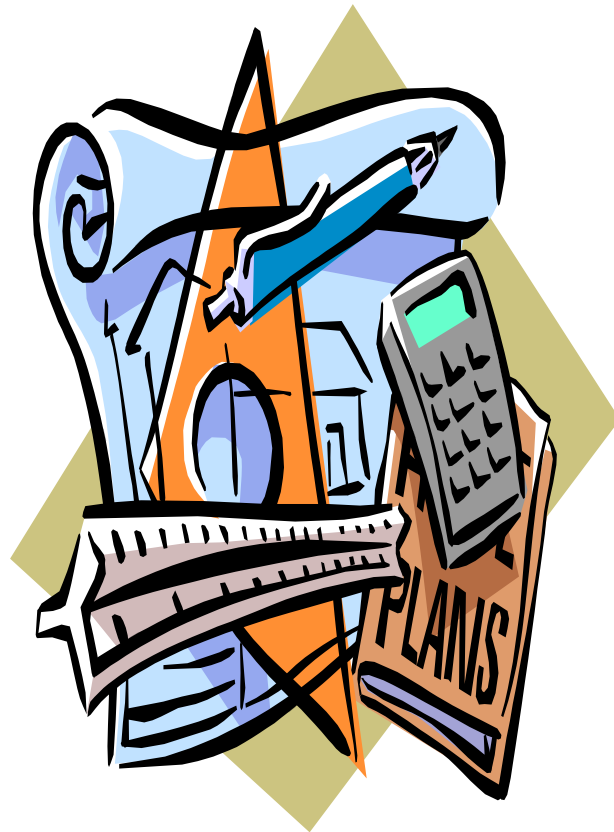


CAP des SACDD

des 16 et 17 janvier 2018

**Tableaux d'avancement
à SACDD
Classe Supérieure
et Classe Exceptionnelle**

**Titularisations
Intégrations
Détachements
Réorganisations de
services**



DÉCLARATION CGT À LA CAP DES SACDD DES 16 ET 17 JANVIER 2018

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, Cher-ère-s Camarades,

Le mois de janvier est traditionnellement le mois des vœux mais que souhaiter aux SACDD de nos ministères tant notre avenir paraît sombre.

Les gouvernements se succèdent, et malheureusement pour nous, les fonctionnaires semblent être la variable d'ajustement des comptes publics. Pas une année ne passe sans que nous ne connaissions des bouleversements dans notre vie professionnelle.

Et que dire du Comité Action Publique (CAP) 2022 qui s'inscrit dans la poursuite et l'aggravation des politiques d'austérité d'ores déjà mises en œuvre au titre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) puis de la Modernisation de l'Action Publique (MAP). Ce sont demain des pans entiers de missions de service public qui seront livrés au privé, autrement dit au capital. Sarkozy en a rêvé, Macron le fait !!!

Dans une lettre de mission du 26 septembre 2017, le Premier Ministre a présenté aux ministres le programme Action Publique 2022. Celui-ci prévoit « *d'accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques avec un engagement ferme : réduire de 3 points la part de la dépense publique dans le PIB d'ici 2022* ». Cette baisse représente entre 60 et 80 milliards d'euros, soit l'équivalent de 6 fois le budget du MTES. Pour rappel, la fraude fiscale annuelle est évaluée à 80 milliards d'euros !!!

Après la casse du code du travail au travers des lois El Khomri et des ordonnances Macron, c'est au tour du public de passer à la moulinette. Tout y passe : cadre statutaire, rémunération, dialogue social, management et levier de motivation, qualité de vie au travail, formation, parcours professionnel, déconcentration de la gestion et numérisation de la fonction RH.

Il ne fait aucun doute que le pouvoir exécutif a déjà une idée précise des réformes qu'il a décidé d'entreprendre en ce qui concerne l'action publique et que CAP 2022 n'est là que pour préparer le terrain. La lettre du Premier Ministre du 28 juillet 2017 aux ministres est assez explicite, évoquant « *des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions* ».

Ainsi la stratégie gouvernementale pourrait se décliner en 3 temps :

- Mise en place de CAP 2022 dont la banalité des objectifs affichés serait de nature à rassurer les naïfs ;
- Réduction du secteur public par privatisations, dérégulation et délégation de service public ;
- Réduction du service public aux seules fonctions régaliennes de l'Etat.

Le gouvernement confirme ainsi qu'il entend poursuivre et amplifier les politiques d'austérité mises en œuvre sous les précédentes mandatures.

D'ores et déjà, la Loi de Finances 2018 acte :

- La suppression de 120 000 emplois (50 000 à l'Etat et 70 000 en territoriale) ;
- La restauration du jour de carence ;
- La compensation de la CSG. Le gouvernement a mis en place une indemnité compensatrice de la hausse de la CSG dans la fonction publique (+1.7%), celle-ci ne suffit pas puisqu'elle laisse notamment les retraités sur la touche. Indemnité compensatrice dont nous ne sommes pas encore certains qu'elle « compense » la totalité de l'augmentation de la CSG ;

- Le report en 2019 de l'application des mesures du PPCR prévues en 2018 entraîne une année blanche pour les agents. Le gouvernement fait ainsi une économie de 800 millions d'euros en 2018 sur le dos des fonctionnaires. Même si la CGT a toujours dénoncé l'insuffisance des mesures PPCR pour permettre une véritable revalorisation des carrières, cela représentait une légère augmentation pour les agents.

Dans un contexte aussi difficile, la CGT poursuivra la bataille entreprise pour imposer la prise en compte d'un ensemble de propositions et de revendications alternatives aux politiques mises en œuvre. Elle appelle d'ores et déjà les personnels à se mobiliser et à s'inscrire dans les prochaines mobilisations que la CGT entend construire pour la défense de nos droits et du service public.

D'autres sujets plus spécifiques à cette CAP :

RIFSEEP

Dans de nombreux services les agents n'ont toujours pas reçu leur notification RIFSEEP 2017. Cela n'est pas acceptable !!

Que dire des agents qui ont changé de poste et auxquels le rattachement à leur groupe de fonction RIFSEEP n'a pas été communiqué ?

Que dire des agents qui ont subi une baisse de rémunération sans être prévenus ?

La CGT accompagnera et incitera les agents à faire des recours en CAP.

TELETRAVAIL

Le télétravail est aujourd'hui en place dans tous les services de nos ministères et dans les DDI. Selon le service où l'on travaille et selon le ministère dont on dépend, les textes qui s'appliquent sont différents, ce qui met les agents de nos ministères dans des situations d'inégalité les uns par rapport aux autres.

Nous rappelons à tous les agents qu'en cas de refus de télétravail un recours en CAP est possible. N'hésitez pas à prendre contact avec un représentant CGT.

MOBILITES

Le passage de 3 à 2 cycles de mobilité et la volonté de l'administration de fusionner les listes de B et B+ contre l'avis des organisations syndicales, représentent une réelle dégradation du droit à mobilité. Au dernier mouvement nous avons constaté un nombre important d'agents en difficultés dont la situation n'a pas été résolue à l'issue de la CAP. Cette situation est d'autant plus inacceptable que le « renvoi du dossier » vers le service (solution de facilité utilisée par la présidente de la CAP) est un leurre, puisque, de fait, la décision finale revient au chef de service et non à la CAP !!!!! La CAP est totalement lésée dans ses droits et prérogatives. Pour la CGT c'est inacceptable !!!

Tout cela atteste une réelle dégradation du dialogue social et les élues CGT resteront vigilantes à ce que les CAP ne deviennent pas de simples chambres d'enregistrement des propositions de l'administration.

CONCOURS INTERNE EXCEPTIONNEL ATTACHES 2017

Les modalités de concrétisation et de nomination dans le corps des AAE dans le cadre du plan de requalification de B en A ont été définies par note du 15 mars 2017, puis par une note adressée fin 2017 aux lauréats du concours.

Pour un nombre important de lauréats de nos ministères, ces modalités de concrétisation du concours interne exceptionnel à AAE 2017 risquent de se traduire par un renoncement au bénéfice du concours, faute de maintien sur leur poste ou de proposition de poste dans leur service.

Les chefs de services des agents promus devaient faire remonter pour le 12 janvier dernier leurs propositions de postes reconfigurés ou non, le redimensionnement de ces postes devant permettre à certains lauréats de concrétiser leur réussite au concours « sur place ».

La CGT a été alertée par de nombreuses difficultés, notamment sur la possibilité de redimensionnement du poste de l'agent en catégorie A. En effet, certains services proposent plus facilement la modalité n° 1 (mobilité fonctionnelle ou géographique), que la n° 2 (poste de catégorie A) ou la n° 3 (redimensionnement en poste de catégorie A). L'application de la modalité n° 3 induirait la transformation maximum de 59 postes (sur les 67 lauréats du concours).

La CGT demande que toutes les mesures nécessaires soient prises pour que les lauréats qui le souhaitent, puissent valider leur réussite à ce concours exceptionnel, sur leur poste redimensionné ou dans leur service.

La CGT dans le cadre du plan de requalification de B en A, ne saurait accepter que certains lauréats des MTES/MCT soient contraints de renoncer au bénéfice du concours.

PROMOTIONS

Cette CAP doit étudier les promotions par tableau d'avancement pour 2018, dernière année du plan triennal (13 % pour SACDD classe supérieure et 11 % pour les SACDD classe exceptionnelle). Au vu du contexte général, les discussions avec la DGAFP concernant les taux de promotions du prochain plan triennal (2019-2021) risquent d'être tendues. La CGT se battra pour que les SACDD de nos ministères ne soient pas les laissés pour compte de la fonction publique.

La CGT rappelle et interpelle à nouveau l'administration sur la communication des classements ZGE dans les services. Une note de la DRH précise qu'il convient de les communiquer aux services dans le cadre d'un bon dialogue social. Trop souvent cette note n'est pas appliquée, la CGT demande qu'elle soit respectée.

La CGT tient à rappeler le « parcours du combattant » pour que le dossier d'un agent puisse arriver jusqu'à la CAP promotions :

- 1- Agent proposé par son chef de service
- 2- Agent retenu et classé en CODIR du service
- 3- Agent validé et classé à l'issue de la réunion de concertation du service (quand elle a lieu !!)
- 4- Agent retenu par la zone de gouvernance (ZGE) (où les organisations syndicales ne sont absolument pas associées)
- 5- Agent classé par la zone de gouvernance
- 6- Agent remonté au niveau national à la CAP
- 7- Mais rien n'est gagné... cela peut vouloir dire encore quelques années d'attente pour l'agent !!

Quelle honte !!!!

Les élues CGT à la CAP des SACDD

Informations données en CAP et commentaires de la CGT

En réponse à toutes nos questions, et malheureusement comme trop souvent, les réponses de l'administration ont été plus que succinctes...

RIFSEEP : La présidente de la CAP nous engage à poser toutes les questions relatives au RIFSEEP au bureau compétent lors de la CAP recours du 20 février 2018.

Taux promotions 2019/2021 : la DRH a adressé à la DGAFP un courrier courant septembre 2017, mais il n'y a pas eu de réponse à ce jour.

Inversions de carrière : aucune réponse de la DGAFP au courrier de la DRH envoyé au printemps 2017 !!

Bilan concours interne exceptionnel d'Attachés : à la fin de la CAP, la présidente nous a fourni quelques chiffres.

Inscrits : 2 701 (1 949 femmes – 752 hommes)

Présents : 1 795 (1 292 femmes – 503 hommes)

Admissibilité : 190 (159 femmes – 31 hommes)

Admission : 67 (54 femmes – 13 hommes) + liste complémentaire : 9 (8 femmes – 1 homme)

80 % des admissibles sont des agents des MTES/MCT.

88 % des admis (59 au total) sont des agents des MTES/MCT.

Commentaires CGT :

L'intégration du corps des AAE dans un CIGEM (corps interministériel à gestion ministérielle) n'a pas permis aux SACDD, contrairement à nos collègues de la filière technique, de bénéficier d'une augmentation du nombre de promotions par la voie de la liste d'aptitude, ou par celle de l'examen professionnel pour l'accès à AAE.

Dans le cadre du plan pluri-annuel de requalification de B en A, un concours interne exceptionnel a donc été ouvert à l'ensemble des agents des 3 versants de la fonction publique.

Au vu des résultats du concours interne «exceptionnel» 2017, 12 % des lauréats sont des agents hors MTES/MCT, qui bénéficient du plan de requalification destiné à l'origine aux SACDD de nos ministères !!!



**Comme toujours les élues CGT resteront vigilantes
pour porter les revendications collectives et individuelles des SACDD.**

TABLEAU D'AVANCEMENT SACDD CLASSE SUPERIEURE 2018

Nombre de promouvables : 1 358

Nombre de proposés (retenus par les harmonisateurs) : 205 (AG) – 36 (CTT)

Nombre de postes : 118 postes en spécialité AG et 9 postes en spécialité CTT

Date d'effet : 1^{er} janvier 2018

Spécialité Administration Générale

REGION	NOM PRÉNOM	SERVICE
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	VOLLE Philippe	DDT 26
	MEUNIER Nicolas	DDT 74
	MARTY Lydie	DIR Centre-Est
	JEROME Isabelle	DDT 63
	MAQUERET Pierre-Alain	DDT 38
	CHAMBON Isabelle	DDT 07
	MORRIER Christian	DDT 01
	THEALLIER Brigitte	DDT 03
	WOLF Jean-Pierre	DDT 69
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	VAYER Patrice	DDT 71
	DUCROT Amélie	DDT 58
	JACQUEMARD Christian	DDT 25
	ARTUSI Frédéric	DDT 21
BRETAGNE	BOCHEREL Pascal	DREAL
	JUHEL Michelle	DDTM 29
	LOGA Lénaïg	DDTM 35
	LE BARTZ Valérie	DDTM 56
	LEDOLLEDEC Sylvie	DDTM 22
	DE SABOULIN Anne-Cécile	DIR Ouest
CENTRE VAL DE LOIRE	JACQUES Sébastien	DDT 18
	AIDI Thérésina	DDT 37
	LAFOND Sylvie	DDT 36
	PARABERE Florence	DREAL
CORSE	D'ORNANO-ROGGIO Dominique	DDTM 2A
GRAND-EST	CROCHET Jocelyne	DIR Est
	TELLIER Corinne	DREAL
	FOURNEL Valérie	DDT 51
	DURAND Patrick	DREAL
	FERRY-INDUNI Sylvie	DDT 54

	STINTZY Andrée	DDT 68
	BISELX Patricia	DDT 88
HAUTS DE FRANCE	ANGIBAUD Ganaël	DDTM 80
	LORTHIOIR Dominique	DDTM 59
	SAUVAGE Catherine	DDT 60
	BAILLARD-HERLEM Béatrice	DDT 60
	NOYON Bénédicte	DIR Nord
	DECROIX Murielle	DREAL
	ILE DE FRANCE	LETIENNE Jocelyne
VEZINE Christine		DRIEA
TEROSIET Eddy		DDT 77
LEBLOND Hélène		DRIEE
BENAIS Laurence		DDT 95
SABATE Valérie		DRIEA
MAMBU Milala		DDCS 78
COMMUN Chantal		DDT 91
DELOMEZ Katia		DDT 77
DURANTON-MINVIELLE Catherine-Anne		DRIEA
MANGATAL Michèle		DDT 78
ARNOULIN Jean-Pierre		DRIHL
NORMANDIE		TOSTAIN Eric
	PEREZ Christine	DREAL
	DELAUNE Marie-Pierre	DDTM 76
	OLIVEIRA Ana-Maria	DIR Nord-Ouest
	DESBISSONS Brigitte	DDT 61
	ABRAHAM Eric	DDTM 27
NOUVELLE AQUITAINE	CASTAGNET Muriel	DIR Atlantique
	MARCOVICH Diane	DDTM 33
	SAINT-CLAIR Marylène	DIR Centre-Ouest
	DESARMENIEN Christine	DDT 19
	BERNARD Philippe	DREAL
	MARLIN Hélène	DDT 87
	BARBIER Nadine	DDT 24
	GIRAUD Isabelle	PREF 16
	BARSACQ Valérie	DDTM 40
OCCITANIE	LAPOUGE Mariline	DDT 46
	LANGLADE Christiane	DDTM 30
	CASTAGNEDE Isabelle	DREAL
	MOUNIC Véronique	DDT 65
	MEDOUS Stéphane	DDT 31

	BATTUT Valérie	DDTM 34
	BARROS Patrick	PREF 09
	PIZZAGALLI Eric	PREF 34
	ALBERTIN Marie-Françoise	DDT 31
PAYS DE LA LOIRE	LAUDIER Gilles	DDT 72
	HURBAN Patricia	DIRM NAMO
	LENOIR Nelly	DDT 49
	FLEURY Sandrine	DDT 53
	VAUCELLE Christelle	DDTM 85
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	MAURIN Anne-Lise	DDTM 06
	FOYEN Stéphanie	DIRM MED
	DURAND Catherine	DDTM 83
	VIDAL Florence	DDCS 84
	MAITTE Hervé	DDTM 13
	FAU Brigitte	DREAL
MIGT 8	BOISVILLIERS Jean-Hugues	DEAL Réunion
	BOUNET Michel	DEAL Guadeloupe
	MAOULANA Habiba	DEAL Mayotte
	VANDENNOORTGATE Viviane	DEAL Réunion
	PEROUMAL Rosiane	DEAL Guadeloupe
	RENE Nicaise	DEAL Guyane
ADMINISTRATION CENTRALE	MARQUEFAVE Nicolas	SG / DRH
	ALIANE Karim	ENSAM
	FRAGA Florence	SG / SPSSI
	BAUDAT Joëlle	CGDD
	TEIXEIRA Armanda	SG / SPES
	BEAUVAIS Catherine	CMVRH
	DORSO Michel	DGITM
	GOGUELIN Elisabeth	SG / DAF
	GUIBOUX Véronique	DGALN
	LAWSON-BOEMIGAN Bénédicte	CPII
	MENAT Sylvie	CMVRH
	GARBAN Isabelle	SG / DRH
	FOUQUIAU Francis	CGDD
CEREMA	GABRIEL Claire	Dter NP
	LEPETIT Christine	Siège
	HAUDEBOURG-HENRIOT Laure	Dter CE
	LOUCHART Patrick	Dter E
ENIM	LANGLOIS Véronique	
IGN	AUBERT Cécile	

	CHARLOT Céline	
VNF	VINCENT Philippe	Siège
	FRUIT Maryse	DT NPC
	NASCIMENTO Alfred	DT BS
HORS MINISTERE	DECOEN Laurent	Ministère Intérieur
	CROZON-CHIRON Patricia	AFB
	BINARD-ZUNQUIN Bernadette	ENSM
	ROUQUETTE Chantal	Parc National des Cévennes
	SCHOENDORFF Marc	CAI Metz

Spécialité CTT

REGION	NOM PRENOM	SERVICE
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES	LAURENT Didier	DREAL
BRETAGNE	NEDELEC Eric	DREAL
GRAND-EST	GOGLIA Laurent	DREAL
HAUTS DE FRANCE	POTEL Eric	DREAL
ILE DE FRANCE	AUTRIVE Christelle	DREAL
NOUVELLE AQUITAINE	MARIAGE Fabrice	DREAL
OCCITANIE	SAURY Catherine	DREAL
PAYS DE LA LOIRE	ROUGEON Maxime	DREAL
MIGT 8	BOUSSEFSAF Bélide	DEAL Mayotte

TABLEAU D'AVANCEMENT SACDD CLASSE EXCEPTIONNELLE 2018

Nombre de promouvables : 1 351

Nombre de proposés (retenus par les harmonisateurs) : 140 (AG) – 22 (CTT)

Nombre de postes : 83 postes en spécialité AG et 12 postes en spécialité CTT

Date d'effet : 1^{er} janvier 2018

Spécialité Administration Générale

REGION	NOM PRENOM	SERVICE
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	PLISSONNIER Véronique	DDT 01
	CASSENX Laurence	DDT 26
	MORVAN Dominique	DREAL
	BESSON Bernadette	PREF 73
	PELLET Florence	DDT 69
	EXPERTON Robert	DREAL
	FINET Brigitte	DDT 38
	GOUNON Nathalie	DDT 07
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	TRIDON François	DDCS 21
	ARTEAGA Marie-Claude	DREAL
	DODY Sylvie	DDT 25
	VIARD Jocelyne	DDT 70
BRETAGNE	BECKING Olivier	DIR Ouest
	IAT Gisèle	DDTM 56
	MARGUERITTE Isabelle	DREAL
	LE ROUX Anne	DDTM 29
CENTRE VAL DE LOIRE	YVERNAULT Nicole	DDT 45
	DIETZ Philippe	DDT 36
	RABILLER Christelle	DDT 37
	CARTIER Christine	DDT 28
CORSE	BARTOLI Angèle	DDTM 2B
GRAND-EST	COLIN Corinne	DDT 54
	LENGLET Bruno	DREAL
	BOURGOGNE Didier	DDT 57
	SARTORI Marie-Line	DDT 88
	GUERAIN Evelyne	DDT 08
	CARITEY Liliane	DREAL
HAUTS DE FRANCE	BALITOUT Ghyslain	DDT 02
	LACHANT Philippe	DDT 60

	GUIMARD Marie-Christine	DREAL
	RETY Francine	DDT 60
ILE DE FRANCE	COGNET Patricia	DRIHL
	GUERTON Evelyne	DRIEA
	DELMOTTE Annie	DDT 95
	MARTIN-GATY Evelyne	DRIEA
	LORDET Colette	DDT 77
	LLABRES Frédéric	DRIEA
	NORMANDIE	TILLARD Catherine
MOREL Sandrine		DREAL
DESPREZ Marie-Christine		DIR Nord-Ouest
COSTIL Maryse		DDTM 14
NOUVELLE AQUITAINE	LISLE Muriel	DDTM 33
	LEZIN Françoise	DDT 16
	GUY Maryline	DREAL
	MOOG Vincent	PREF 87
	PIARROU Elizabeth	DDTM 40
	BONNET Elisabeth	DIR Centre-Ouest
	REVERDY Hugues	DIRM SA
OCCITANIE	BOURRONCLE Jean-Marie	DDTM 30
	FONCHIN Danièle	DDT 32
	CABRIE Nathalie	DDT 46
	CHALULEAU Jocelyne	DDT 31
	ERRE Dominique	DDTM 66
PAYS DE LA LOIRE	AUCLAIR Catherine	DDTM 44
	PLANCHOT Laurence	DREAL
	MOLLON Maryse	PREF 85
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	VASSEUR Joseph	DDT 04
	VINCENT Edith	DDTM 83
	CRAGUE Anne-Laure	DIRM MED
	MACCIOCU France	DDTM 13
	BERNARD Michel	DDT 84
MIGT 8	BERTOME Marie-France	DEAL Martinique
	LINDAU Sylviane	DEAL Guyane
	GUIMBEAU-NEBOR Gerty	DEAL Guadeloupe
ADMINISTRATION CENTRALE	MAROTTE Olivier	DGALN
	GODART Sylvie	DGITM
	SABOUNDJIAN Catherine	CGDD
	MEZERETTE Danielle	IGAM
	RAMONT Christine	SG

	GILLET Valérie	CMVRH
	RABIOUX Marie-Christine	SG
	LECUIVRE-GRILLO Nathalie	SG
	GROUHEL Anne-Marie	SG
	PETIT Michel	ENTE
CEREMA	RIZZO Claudine	Dter MED
	RIBETTE Marie-Laure	Dter SO
ENIM	JOUMEL Simone	
IGN	ALBERTY Marie-Françoise	
VNF	LAVAL Natacha	DT RS
	VALIERES Philippe	DT SO
HORS MINISTERE	EREPMOC Line Rose	Parc Amazonien de Guyane
	MORA Anne-Marie	Parc National des Pyrénées
	BRUN Françoise	Ministère Défense

Spécialité CTT

RÉGION	NOM PRÉNOM	SERVICE
AUVERGNE – RHÔNE-ALPES	MARCHETTI Claude	DREAL
	OUALI Karim	DREAL
BRETAGNE	MORTAIN Françoise	DREAL
CENTRE VAL DE LOIRE	GAUTRON Gilles	DREAL
CORSE	DESCALZO Dominique	DREAL
GRAND-EST	SCHIRCH-HOELINGER Sandra	DREAL
ILE DE FRANCE	FAURE Thierry	DREAL
	BERAMICE DRACAN Céline	DREAL
NOUVELLE AQUITAINE	LAFON Michel	DREAL
	GUETRE Arnaud	DREAL
OCCITANIE	SALVY Julien	DREAL
PAYS DE LA LOIRE	MILIN Marie-Madeleine	DREAL

TITULARISATIONS

Titularisation validée en CAP :

NOM - PRÉNOM	AFFECTATION	DATE D'EFFET
KRIEF Virginie	DRIHL IDF	23/01/18

INTÉGRATIONS

NOM - PRÉNOM	CORPS / GRADE D'ORIGINE	CORPS / GRADE D'INTÉGRATION	SERVICE	DATE D'EFFET
BONNE Lauren	Technicien de recherche et de formation	SACDD CN (AG)	DDTM 76	01/02/18
BREGEARD Christelle	SA CN	SACDD CN (AG)	DREAL Grand-Est	01/03/18
COZ Claire	Rédacteur Territorial	SACDD CN (AG)	DDT 78	01/02/18
LACHAMP-VECCHIES Marie	SA CN	SACDD CN (AG)	DRDJSCS PACA	01/02/18

DÉTACHEMENT ENTRANT DANS LE CORPS (sous réserve du SERM 2018)

NOM - PRÉNOM	ADMINISTRATION D'ORIGINE	SERVICE D'ACCUEIL	GRADE D'ACCUEIL
MERCIER Carole	AFFAIRES SOCIALES	DDT 21	SACDD CS (AG)

DÉTACHEMENT ENTRANT DANS LE CORPS

NOM - PRÉNOM	ADMINISTRATION D'ORIGINE	SERVICE D'ACCUEIL	GRADE D'ACCUEIL
MICA Maryvonne	CNRS	CGET	SACDD CS (AG)

RÉORGANISATIONS DE SERVICES

Les réorganisations de l'ANCOLS et de la DDT 53 sont présentées en CAP pour information.

Par contre, les éventuels recours des agents concernés par ces réorganisations seront soumis pour avis à la CAP.

Prochaines CAP :

- 20 février 2018 : Recours PFR / RIFSEEP
- 21 et 22 février 2018 : Pré-CAP promotions LA 2018
- 21 et 22 mars 2018 : Promotions LA 2018
- 30 et 31 mai 2018 : Mobilités cycle 2018-9
- 11 et 12 septembre 2018 : Pré-CAP promotions TA 2019
- 12 septembre 2018 : Titularisations
- 10 et 11 octobre 2018 : Promotions TA 2019
- 6 et 7 novembre 2018 : Mobilités cycle 2019/3

N'hésitez pas à transmettre vos dossiers et à contacter vos élues CGT à la CAP :

RÉTHORÉ Laurence	DREAL HAUTE-NORMANDIE 2 rue Saint Sever 76032 ROUEN CEDEX laurence.rethore@developpement-durable.gouv.fr ☎ 02 32 18 97 39
STREIFF Bernadette	DDTM du FINISTERE 1 Rue du Port 29900 CONCARNEAU bernadette.streiff@finistere.gouv.fr ☎ 06 64 48 16 44
BARBEAU Christelle	DDTM des LANDES 351 Boulevard Saint Médard – BP 369 40012 MONT DE MARSAN CEDEX christelle.barbeau@landes.gouv.fr ☎ 05 58 51 31 05
LARONCE Christine	DREAL OCCITANIE Cité administrative 2 Bd Armand-Duportal - BP 80002 31074 TOULOUSE CEDEX 9 christine.laronce@developpement-durable.gouv.fr ☎ 05 62 30 26 32

BULLETIN D'ADHESION

Rejoignez la CGT et prenez la parole dans vos services et pour participer à la vie syndicale localement et nationalement :

NOM : PRENOM :

SERVICE :

ADRESSE :

.....

SIGNATURE

NOTA BENE : les cotisations syndicales ouvrent droit à un CREDIT D'IMPÔT (66 %)